



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : NOTRE BILAN D'ACTIVITE SYNDICALE



Dans un peu moins de trois semaines, l'ensemble des salariés SIDEL sera appelé à voter pour les élections professionnelles.

Depuis les dernières élections de 2010, de nombreuses négociations ont eu lieu, et pendant celles-ci, le syndicat CGT SIDEL n'a pas dérogé à son objectif principal : **défendre les intérêts de tous les salariés.**

DES REVENDICATIONS CGT DEFENDUES ET GAGNEES POUR TOUS LES SALARIES

Les trois derniers accords sur les Négociations Annuelles Obligatoires (2011, 2012 et 2013) ont été négociés, défendus et signés par la CGT.

Pour ces trois années, le budget global attribué aux augmentations salariales aura été de 3,5% en moyenne chaque année. La prime de transport a augmenté de près de 15% en trois ans, et la prime de vacances a progressé de plus de 50% et sera payée dès cette année en deux versements. Les autres primes (poste, nuit, temps compensé...) suivent chaque année l'augmentation générale. Et pour la première fois depuis de nombreuses années, la prime liée aux médailles du travail a progressé de 10% suite à la demande de la CGT.

Ces avancées ont été défendues et obtenues par la CGT pendant les négociations. Nous rappelons que nos revendications sont élaborées chaque année par les syndiqués (+10 nouveaux adhérents depuis janvier), et approuvés par les salariés lors des réunions d'information que nous organisons.

DES ACCORDS SIGNES POUR DES AVANCEES

- **En début de mandat, la CGT a négocié et signé un accord sur les Bonus non-cadres.**

Même si des différences de montants de primes subsistent encore entre les cadres et les non-cadres, cet accord a permis tout de même de mettre fin à la prime « à la tête du client » ! **Rappelez-vous : combien de salariés obtenaient une prime exceptionnelle avant cet accord ?!** Aujourd'hui, sous certaines conditions de présence, cet accord a permis d'attribuer une prime à tous les salariés. Les cas de salariés qui ont eu une note inférieure à 2/5 et qui n'avaient pas obtenu de prime, ont été examinés et revus en commission entre les Délégués Syndicaux et la direction.

- **Autre accord signé pendant ce mandat : l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.** Trop d'écart subsistent encore chez SIDEL et c'est pourquoi nous avons demandé l'ajout de mesures qui viennent compléter le Droit du Travail, notamment pour les temps partiels et les femmes enceintes. Nous avons obtenu également une journée famille pour tout salarié ayant au moins 1 enfant de moins de 16 ans. **Cet accord ne suffira peut-être pas à résoudre tous les problèmes mais contribuera à réduire l'écart existant aujourd'hui entre les hommes et les femmes au niveau professionnel.** De plus, les sollicitations des élus CGT au quotidien permettent aussi d'améliorer les conditions des salariés confrontés à des problématiques liées à leur évolution salariale ou à leur temps de travail.

- **La CGT a signé également un accord sur le Droit syndical l'année dernière.** Cet accord prévoit des moyens et des garanties aux salariés SIDEL qui voudraient s'investir dans des mandats électifs (CE, DP, CHSCT...) ou désignatifs (Délégué Syndical). Ces moyens supplémentaires concernent principalement la communication, la formation et la situation professionnelle des élus et mandatés.

- **L'accord CET a été entièrement remis à jour également**, suite au changement de la législation sur le sujet, et aussi du fait du changement d'entité de l'entreprise (ex-UES).

Dorénavant, le salarié peut demander, au moyen du module de congé intranet, à bénéficier d'un complément de rémunération représentant tout ou partie de ses droits acquis. Cette demande peut être effectuée tout au long de l'année et non plus deux fois par an. Le versement du complément de rémunération intervient le mois suivant la demande.

- **Créée suite à la demande initiale de la CGT SIDEL, un Comité d'Entreprise Européen a vu le jour début 2011.** Cette instance a pu nommer un expert-comptable pour examiner le dernier projet de restructuration du groupe. Ceci a permis d'éclairer en même temps tous les élus des Comités d'Entreprise SIDEL d'Europe sur la situation, et de partager leurs points de vue sur l'avenir du Groupe.

Les élus CGT au Comité Européen ont tenté d'infléchir les décisions prises et les avis donnés, dans l'intérêt des salariés. Aujourd'hui, la mise en place des nouvelles zones et des Services ne se fait pas sans mal.

Les élus CGT restent vigilants et demandent chaque mois un point de la situation en Comité d'Entreprise SIDEL Blowing.

- Nous en avons parlé dans notre précédent tract, **l'accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) a été signé le 4 avril 2013.**

- **Enfin, concernant l'intéressement Groupe, cet accord aura été difficile à négocier.** Rappelez-vous, il aura fallu un mouvement de grève unitaire en juin 2011 pour arracher à la direction une augmentation de 4 000 à 5 000 € du montant cumulé des primes d'intéressement et de participation. Ce nouveau plafond a permis de plus fortes primes de participation pour les salariés du site ces dernières années.

L'accord pour les exercices 2014-2015-2016 doit être négocié avant fin juin 2013, le syndicat CGT a la volonté d'améliorer encore le plafond actuel.

POUR LE PROGRES SOCIAL, RENDEZ-VOUS EN JUIN !

En votant pour les listes CGT aux prochaines élections professionnelles, les salariés affirmeront qu'ils veulent que la CGT SIDEL continue à peser de tout son poids dans les négociations au sein de l'entreprise, et maintenir ainsi l'équilibre entre les besoins de productivité de la direction, et les besoins des salariés.

Vous pouvez le constater, notre position majoritaire a permis d'obtenir des succès sur des revendications défendues par notre syndicat avec les salariés. Voter CGT reste un contre-pouvoir efficace chez SIDEL. Et comme toujours, ce sont les salariés qui décideront de la force qu'ils nous accorderont, et nous continuerons à l'utiliser dans leur intérêt et dans le respect de leurs revendications.

Bulletin de contact et d'adhésion à la CGT SIDEL

Je me syndique pour être acteur et décideur à la CGT SIDEL

Nom.....Prénom.....

Service.....Tél.....Mail.....

A renvoyer par mail à : cgt.sidel@wanadoo.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres CGT à l'entrée du Comité d'Entreprise